

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2018

L'Assemblée Générale de l'association « Collectif citoyen Nanotechnologies du Plateau de Saclay » s'ouvre le 29 janvier 2018 à 20 h, à Orsay.  
Sont présentes ou représentées 14 personnes membres de l'association en 2017.

### L'assemblée générale se déroule selon l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et d'activité, discussion et vote
2. Rapport financier de l'exercice précédent, discussion et vote.
3. Rapport d'orientation et budget prévisionnel associé, discussion et vote.
4. Montant de la cotisation 2019, vote.
5. Élection des membres du bureau.

#### 1. La présidente Simone Cassette présente le rapport moral et d'activité de l'association pour 2017.

*Première délibération* : Après débat, l'assemblée adopte le rapport d'activité à l'unanimité des 14 votants.

La trésorière Martine Duperrier présente le rapport financier 2017.

*Deuxième délibération* : Après débat l'assemblée adopte les comptes de l'exercice clos, à l'unanimité des 14 votants.

#### 2. Le rapport d'orientation ainsi que le budget 2018 sont présentés et discutés.

La discussion fait apparaître qu'il serait approprié de retravailler le rapport d'orientation au cours des réunions de travail à venir pour préciser et donner de la chair aux orientations y apparaissant. Le budget pourra être amendé en cours d'année en fonction de ces précisions ou pour prendre en compte les modifications à notre plan d'actions qui pourraient être décidées.

*Troisième délibération* : Le budget prévisionnel est adopté, à l'unanimité des 14 votants.

#### 3. Montant de la cotisation 2018

*Quatrième délibération* : le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 10 € pour l'année 2019.

#### 4. Élection des membres du bureau 2018

L'assemblée décide de travailler avec un bureau de 6 membres. L'ensemble des adhérents sera sollicité pour l'animation de l'activité, afin de retrouver la démarche propre au collectif initial.

Les trois membres du bureau sortant, Simone Cassette, Martine Duperrier, Marcelle L'Huillier, ainsi que Bernard Bartenlian, Gaël Lecadre et Louis Sangouard se déclarent candidats.

La présidente indique qu'elle ne se représente pas à ce poste.

*Sixième délibération* : élu à l'unanimité des 14 votants, le bureau se compose de *Bernard Bartenlian, Simone Cassette, Martine Duperrier, Marcelle L'Huillier, Gaël Lecadre et Louis Sangouard.*

Le bureau se réunit et se répartit les fonctions administratives :

Bernard Bartenlian est président, Martine Duperrier trésorière et Marcelle L'Huillier est secrétaire.

La séance est levée à 22 h 45.

Le président, Bernard Bartenlian



La secrétaire : Marcelle L'Huillier

